

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **46 (1910)**

Heft 43

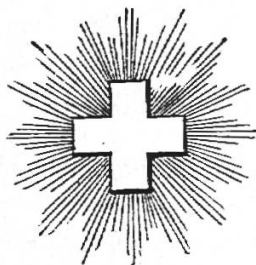
PDF erstellt am: **05.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : *Education physique. — A propos d'un rapport. — Chronique scolaire : Vaud. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Lectures scientifiques : Marche scientifique des physiciens dans l'étude de la foudre. — Correspondance. — Arithmétique : Problèmes sur les retraites populaires.*

---

## EDUCATION PHYSIQUE

*Congrès de Bruxelles.*

Du 4 au 6 août dernier eut lieu à Bruxelles le Congrès international de gymnastique pédagogique, militaire, médicale et esthétique, organisé par la Ligue nationale belge de l'Education physique, et placée sous le patronage de la ville de Bruxelles.

La Ligue nationale belge de l'Education physique fondée à Bruxelles en 1907, travaille à l'avancement et à l'expansion d'une méthode d'éducation physique rationnelle et reposant sur des bases scientifiques (méthode suédoise), et le Congrès se proposait de contribuer, théoriquement et pratiquement, à faire évoluer l'application des principes de la méthode de Ling, dans le sens des données de la science et des exigences de la vie moderne.

L'activité de la ligue faisait prévoir quelques journées intéressantes et bien remplies ; aussi le Congrès a-t-il réuni, dans un même désir de travail et de progrès, des pédagogues, des officiers, des médecins, des artistes, venus de France, d'Angleterre, de Hollande, de Suède, du Danemark, de Finlande, du Portugal, du Duché de Luxembourg, de Suisse. (Neuchâtel deux maîtres de gymnastique ; Genève trois maîtresses de gymnastique et six institutrices.

Parmi les sujets mis à l'étude les suivants ont été spécialement discutés :

1<sup>o</sup> L'éducation physique dans les établissements d'enseignement moyen au point de vue physiologique.

2<sup>o</sup> But et caractère des exercices gymnastiques aux différents âges physiologiques.

3<sup>o</sup> Comment la gymnastique de la jeunesse peut-elle contribuer à la préparation militaire au point de vue :

a) De la résistance physique ;

b) De l'initiative individuelle ;

c) De l'initiative individuelle compatible avec l'esprit de discipline.

4<sup>o</sup> Les exercices musculaires et le système nerveux.

5<sup>o</sup> Mesure des effets des mouvements dits dérivatifs.

6<sup>o</sup> L'éducation physique des enfants anormaux.

L'étude et la discussion des rapports sur ces points furent minutieuses, intéressantes, instructives, mais surtout combien furent édifiantes les démonstrations à l'appui de la méthode préconisée !

C'est d'abord la leçon de gymnastique sous forme de jeu donnée à une classe fröbelienne — enfants de 4 à 6 ans. — Il s'agit de vivre par les mouvements l'histoire du *Petit Poucet* : promenade et jeux dans le bois, simulacre du grimper aux arbres, marche rapide, sauts d'obstacles imaginaires, traversée à la nage d'un grand ruisseau, tout cela amené graduellement et coupé de temps, de repos, de mouvements respiratoires ; les enfants amusés ne voient que l'historiette et ils ne se doutent guère d'une méthode, d'un plan qui pourtant guide la maîtresse.

Immédiatement après les tout petits voici une classe de fillettes de 7 à 11 ans. Déjà quelques principes sont acquis ; la leçon serre le plan de plus près, elle comprend des placements ordonnés, la position normale juste, des mouvements simples, mais précis et exécutés au commandement, quelques positions de départ et des sauts sous une forme récréative, un jeu de balles, une ronde populaire ; on voit un acheminement à la précision, à la pureté des attitudes.

Les démonstrations continuent par une leçon à des jeunes filles parmi lesquelles sont plusieurs institutrices. C'est la leçon méthodique pure, dirigée avec distinction et exécutée avec grâce, entrain, légèreté, aisance, vigueur sans rudesse ; quoique forte, cette leçon resta très féminine et le contraste fut frappant avec la démonstration suivante exécutée par des jeunes gens parmi lesquels également sont plusieurs instituteurs. Nous y retrouvons la même

observance du plan de Ling, la même pureté des attitudes, la même précision des mouvements, mais cette leçon à des hommes fut toute ardeur, force, audace.

Enfin, la dernière démonstration fut exécutée à « l'École normale de gymnastique et d'escrime de l'armée, » par les futurs officiers instructeurs. Ces militaires, superbement entraînés par une leçon journalière, nous donnèrent une impression inoubliable de force et de beauté. Comment a-t-on jamais pu dire que la gymnastique suédoise était une gymnastique pour les femmes, les enfants, les malades ?

Entre autres choses intéressantes, mentionnons encore : des rondes populaires, une leçon de gymnastique eurhythmique aux arrières pédagogiques, des démonstrations de tir scolaire, de gymnastique rythmique, etc.

A la séance générale de clôture, tous les vœux émis par les différentes sections sont adoptés ; voici les principaux :

Section pédagogique :

Programme d'éducation physique.

*Garçons de 3 à 8 ans.*

Jeux individuels libres, méthodiques, simultanés libres, collectifs surveillés, imitant les métiers ; exercices respiratoires et correctifs.

*Garçons de 8 à 10 ans.*

Jeux libres, pédagogiques et gymnastiques ; gymnastique mouvementée et gaie, intégrale, esthétique et correctrice, éducative de la volonté et de l'attention, respiratoire et abdominale. — Natation. — Excursions scolaires.

Il est à souhaiter que l'enseignement en classe soit interrompu de temps en temps par quelques exercices respiratoires.

*Garçons de 11 à 15 ans.*

Leçons de gymnastique journalières et d'une durée minimum de 30 minutes. — Proscrire les exercices de force et de fond, ainsi que les sports.

Recommander : les exercices de vitesse, correctement, coordonnés, les jeux pédagogiques, les jeux sportifs simples, la gymnastique correctrice.

*Garçons de 15 à 18 ans.*

Gymnastique rationnelle et intégrale, mouvements plus énergiques, jeux sportifs, gymnastique d'application, sports.

*Jeunes filles.*

*Jusqu'à l'âge de 13 à 14 ans, l'éducation physique de la jeune fille est sensiblement la même que celle du jeune homme. Le même plan méthodique est suivi, mais la leçon est caractérisée par les suspensions et les sauts atténués, les jeux doux, les exercices de grâce, de souplesse, de callisthénie, de danses. Pour adultes, on recommande les exercices et les jeux en plein air, la natation, les sports doux.*

Le congrès émet le vœu que les institutrices arrivent, de leur plein gré et pour des raisons hygiéniques et esthétiques, à abandonner le port du corset.

*Section militaire.*

La section militaire reconnaît que la gymnastique pédagogique, reposant sur des bases scientifiques et comprenant des exercices d'application, des jeux sportifs, peut augmenter considérablement la résistance physique des adolescents, qu'elle développe l'esprit de discipline et prépare ainsi le futur soldat.

Elle émet le vœu :

1<sup>o</sup> De voir adapter les exercices de la gymnastique d'application aux forces des élèves et non à leur goût et de n'admettre les élèves à ces exercices que lorsqu'ils seront reconnus aptes à les supporter ;

2<sup>o</sup> De voir les éducateurs recourir aux procédés de plein air mis en pratique en Hollande par M. le lieutenant Van Hœytema.

Section de gymnastique rythmique, callisthénie, rondes et danses.

Cette section émet le vœu : De voir les rondes et danses populaires trouver leur place au cours de la leçon de gymnastique dans la partie réservée aux jeux. Elle estime qu'il faut déterminer le nom des différentes méthodes de gymnastique employant la musique, afin qu'il n'y ait pas d'équivoque. Le mot rythmique ne devrait s'appliquer qu'à une méthode visant le côté artistique (méthode Jaques Dalcroze).

Concernant l'éducation physique des enfants anormaux, le congrès émet le vœu suivant : Une gymnastique spéciale devrait être adoptée pour les sujets anormaux et cette gymnastique, enseignée par des personnes spécialement désignées à cet effet.

Vu les heureux résultats du présent congrès et sur la proposition de M. le président, l'assemblée décide :

1<sup>o</sup> De créer un bureau permanent international de l'éducation pratique.

2<sup>o</sup> De réunir un prochain congrès dont le lieu sera désigné par une commission.

Personnellement, nous gardons de ce Congrès une bienfaisante impression de travail en commun, de franchise, d'harmonie, que seul pouvait donner le grand désir de tous les participants de perfectionner et de propager une même méthode. E. V.

---

A PROPOS D'UN RAPPORT.

La Société des Maîtres secondaires a discuté le 21 octobre, dans sa séance de Bex, les conclusions d'une étude de M. le professeur Roorda, intitulée : *Les tendances de l'Enseignement mathématique dans les écoles secondaires du Canton de Vaud*<sup>1</sup>, et suivie du rapport spécial sur l'Enseignement des mathématiques aux Collège et Gymnase scientifiques de Lausanne.

Le titre choisi par le rapporteur pouvant prêter à une confusion, disons qu'il s'agit de l'Enseignement dans les « Etablissements secondaires » et non dans les « Ecoles secondaires » seules. Ce n'est qu'un détail.

<sup>1</sup> 1 broch., A. Borgeaud, Lausanne.

Ce qui, à mes yeux, est plus qu'un détail, c'est le mot « tendances » et l'ensemble du travail ne m'a pas paru le justifier absolument. Au fait, est-il constant que des tendances nouvelles soient visibles dans ce pays, tant dans l'enseignement en général, que dans celui des mathématiques en particulier ? Supposé même qu'on en découvrit, les croira-t-on réellement originales ?

Voilà bien longtemps qu'on réforme périodiquement les divers ordres d'enseignement. Il y a quelques années, c'était au tour de l'enseignement primaire dont on a sensiblement modifié l'organisation, tout en le complétant par l'heureuse création des écoles primaires supérieures, dont le rôle futur dépassera peut-être les prévisions de leurs fondateurs. On changea les méthodes jusqu'alors en usage pour l'étude de la langue maternelle. On limita à de tout petits nombres les éléments du calcul... Fort bien. Et les tendances ? A y regarder d'un peu près, toutes ces réformes furent d'importation étrangère.

L'heure sonne aujourd'hui des réformes de l'enseignement secondaire, pour une part elles sont la conséquence de celles qui précèdent. N'envisageons que l'enseignement des mathématiques tel qu'il est conçu et réparti d'après les nouveaux plans d'études. C'est à peu de chose près, l'organisation allemande ou autrichienne, d'abord adopté en gros par la France aux exigences de ses Lycées, puis, tout dernièrement, par nous-mêmes. Ici, encore, si j'aperçois facilement les tendances étrangères, les nôtres me semblent se réduire à une adaptation plus ou moins réussie, étant donnés nos besoins, notre tour d'esprit, notre degré de maturité. Je ne songe point à m'en chagriner.

Petit pays, nous ne saurions prétendre au rôle de guide ; mais, peut-être, mettrons-nous quelque empressement à nous laisser imposer, par quelques-uns de nos concitoyens, d'étrangères tutelles. Il est vrai qu'on se venge par un charivari du professeur qui, croyant constater un fait, considère notre Suisse comme une « province intellectuelle allemande ». Je ne vois là qu'une contradiction de plus : Qu'importe le mot, si nous avons la chose ?

En matière scolaire, il convient d'être éclectique. Aussi ne gémirai-je en aucune façon sur tant d'emprunts exotiques, à la condition toutefois qu'un mûr examen, contradictoire et prolongé, que des études faites au grand jour, des expériences même dans telles écoles désignées, me rassurent à leur sujet : Je veux bien d'un vêtement à l'allemande, à l'autrichienne, à la française ; qu'on ne me cherche pas querelle si, en même temps, je demande qu'il soit fait à ma taille ! Ces précautions ont-elles toutes été prises ? Je l'ignore et l'espère.

\*\*\*

Deux points sont abordés dans le premier chapitre de l'opuscule de M. Roorda.

Un jeune collègue assure que « l'école actuelle est la grande coupable si, autour de nous, les jeunes gens, les étudiants, paraissent tous taillés sur le même médiocre patron ». Et plus loin : « A ceux qui objecteraient que là n'est pas — il s'agit de *l'éducation* — la tâche de l'école, je répondrais qu'elle n'a pas le droit de se désintéresser de ce qui se développe lentement au fond de notre être, puisque, en nous confisquant chaque jour, durant de longues heures, notre liberté, elle nous prive des bonnes influences que beaucoup d'entre nous pourraient recevoir en dehors de ses murs ».

J'ai cité tout au long car, en ce temps de mesquin réalisme, il m'est fort agréable de constater que la race n'est point complètement éteinte de ceux qui croient que par delà grammaire, calcul, histoire et gymnastique, une autre culture importe aussi, celle de l'homme, de l'honnête homme. Je m'étais laissé dire qu'il n'y en avait plus que parmi les vieux, ceux qu'on nomme fossiles, qui ont toujours refusé d'être assimilés à de vagues boutiquiers en leçons. Si mes félicitations pouvaient ne point déplaire à ce jeune et courageux collègue, j'en éprouverais une joie sincère. Courageux, il faut l'être aujourd'hui, où tout s'évalue, au marc le franc pour vous dire que l'école n'est point quitte envers l'enfance et envers le pays pour avoir administré avec régularité à la première ses repas pédagogiques ; qu'elle ne saurait, sans abdiquer sa mission sociale, se désintéresser de la partie, disons impondérable de sa tâche. Puis qu'elle se substitue à la famille, c'est qu'elle entend faire aussi bien, faire mieux.

L'instruction et l'éducation allant de pair, depuis le tout jeune âge jusqu'aux classes supérieures, il n'est point chimérique d'espérer que la jeunesse contemporaine échapperait, en quelque mesure, à ce reproche de médiocrité que nous lisons plus haut. A côté de l'unique, du sordide intérêt matériel, elle apercevrait sans nul doute autre chose qui ne se confond pas nécessairement avec lui sans perdre de vue les réalisations qu'impose la vie, la jeunesse saurait cultiver un idéal. Elle commencerait par rendre leur antique et vrai sens à ces mots devenus désuets d'amitié, d'affection, de solidarité, d'entraide, ... quel'esprit de ce temps n'a pas craint de ravaler à ces petits moyens « d'arriver » si basement à la mode aujourd'hui.

Nul ne contestera l'importance de ces questions morales. Elle est bien supérieure à celle de tous les Cours de mathématiques et des autres ; mais, sans jouer le pédant, encore moins le tartufe, il n'est point impossible de faire servir ceux-ci à celles-là, l'instruction à l'éducation. Ce n'est pas autrement qu'on envisageait jadis le problème de l'École. On verrait alors peu à peu disparaître ces êtres monstrueux, à la fois instruits, ou érudits, voire en plusieurs langues, cyniquement mal élevés quant au reste, et dépourvus de tout sens moral.

Je souhaite au collègue qui me suggère ces réflexions un brave homme de Directeur qui l'encourage à agir dans ce sens, de bons collègues aussi qui épargneront de faciles sarcasmes.

\*\*\*

La nouveauté ne me fait pas peur, mais il faut qu'elle se justifie. M. Roorda souffre de voir nos élèves rigidement maintenus dans l'horaire des leçons. Passe encore pour le matin, mais l'après-midi devrait être consacrée à une espèce nouvelle de leçons « dans lesquelles la plus grande diversité serait admise. L'élève pourrait choisir son travail, sans avoir aucune mauvaise note à craindre ; il pourrait recourir à l'aide d'un maître, pour vaincre une difficulté, pour choisir quelque exercice nouveau... »

Tout cela part d'un bon naturel, mais me semble fort chimérique. Sans parler des maîtres tous devenus autant de Pics de la Mirandole et que tarabusteraient à plaisir les trente galopins de la classe, voit-on combien ceux-ci livrés à eux-mêmes, se prescrivant telles occupations variées, souvent inattendues ? Les uns se décideraient pour une partie de foot-ball ; d'autres voudraient confectionner

un aéroplane ; une troisième équipe opinerait pour un repos mérité, une course, etc. Je n'ai pas la moindre envie de railler, mais ce régime du bon-plaisir, — que nous sommes loin d'ignorer, — ne me dit rien qui vaille. Il méconnaît les nécessités inhérentes à tout enseignement collectif. Quoi qu'on fasse, on ne rendra jamais l'École « naturelle, » — sauf l'école buissonnière ! C'est un milieu artificiel conçu dans un but déterminé. Qu'on puisse l'améliorer, j'en tombe d'accord et j'ai indiqué ailleurs quelques moyens simples pour y arriver. Petites classes, à peu près homogènes ; horaire dès lors moins chargé. Il reste assez de temps pour qu'en dehors des classes, l'élève puisse découvrir et développer sa personnalité, s'occuper aux travaux de son goût.

Les quatrième et cinquième parties du Mémoire sont consacrées à « La Méthode » et à « La Préparation pédagogique des candidats ». Ici, nous sommes en pleine pédagogie et nous allons avoir à glaner.

M. Roorda insiste sur ce que « toute leçon ennuyeuse est une mauvaise leçon ». Il ajoute qu'un « enfant ne s'instruit pas de manière durable si ce qu'on lui enseigne le laisse indifférent... » « L'écolier s'ennuiera moins s'il est actif... » Nous irons à petits pas quand on ne pourra aller plus vite, mais il faut d'abord que l'élève sache dans quelle *direction* il doit avancer. Qu'importe qu'il commette quelques erreurs s'il sait ce qu'il veut ? Réfléchir, c'est hésiter... »

« Puisque les écoliers d'aujourd'hui ont beaucoup à apprendre, il faut se dire qu'on entre dans la Géométrie comme dans un bois, de n'importe quel côté... » « En augmentant le nombre des axiomes, on parvient par des raisonnements courts aux propositions fondamentales les plus fécondes... »

\*\*\*

M. Roorda montre un aimable scepticisme en ouvrant son chapitre « De la préparation pédagogique des candidats à l'enseignement. » Il expose, entre autres, le plan d'une « bonne leçon, » laquelle ne comprend pas moins de cinq étapes qu'il est même loisible de subdiviser encore !

Il fait bon rire un brin et nous rions un instant avec l'auteur du Rapport.

Mais après avoir bien ri, il n'en reste pas moins que l'enseignement n'est pas si simple à pratiquer qu'on le pense communément. Que d'obscurités, que d'embûches attendent le novice au seuil de sa carrière ! Et les succès décourageants, unique récompense d'un labeur acharné, trop acharné ! Tout cela faute d'avoir pénétré la psychologie d'une classe, ni connu les meilleurs moyens de communiquer avec elle. Il y a là tout un doigté qui s'acquiert, bien sûr, à la longue, au moins par fragments, mais empiriquement et à coups d'expériences trop souvent douloureuses.

Pour savoir un métier il faut l'avoir appris. Il serait étrange que le « métier » difficile, délicat, d'instruire et d'élever la jeunesse fit seule exception à cette loi !

Je pense, au contraire, qu'on est entré dans une bonne voie en obligeant les candidats à l'enseignement à se préoccuper un peu des conditions et réalités de leur profession future. A dire ma pensée, je crois les mesures prises insuffisantes et provisoires. Je voudrais d'un stage de quelque durée auprès d'un maître titulaire, avec vie commune à l'école et au domicile de ce dernier. Il ne me déplairait même pas que les candidats fussent mêlés à l'enseignement primaire, sous la



direction bienveillante d'instituteurs d'un certain âge et non désabusés. J'attendrais d'excellents résultats d'une telle collaboration, ayant à sa base la confiance et la bonne volonté, un égal désir d'atteindre au mieux. J'y verrais commenter, au cours de promenades et illustrées par les événements du jour, les théories pédagogiques retenues de l'Université ; la part des « grands principes » s'établirait d'elle-même, leurs avantages, l'inconvénient aussi de leur exclusivisme ; quelques noms se graveraient aussi dont on finirait par parler en connaissance de cause. A l'âge où sont nos candidats, ce genre de discussion critique ne manque pas d'intérêt et ne risque guère de verser dans le hideux pédantisme. Ce fléau ne saurait venir que de moulins tournant, grinçant à vide. Les bons maîtres chez qui je souhaite voir nos jeunes collègues accomplir leur stage n'en sont pas, eux, des pédants. Comment feraient-ils pour déformer à ce point le jeune homme qui vient s'entretenir avec lui ? Tout du long, il lui recommandera, bien au contraire, la plus grande simplicité ; il lui fera doucement remarquer qu'on n'est jamais assez simple, assez naturel. Le verra-t-il, à propos de tel sujet, s'en voler dans quelque prédication d'allure solennelle ? Vite il lui rappellera les méthodes socratiques, les seules convenables pour exciter l'attention et l'intérêt chez un groupe d'enfants. — Parlez moins, cher collègue, c'est un peu un défaut national ! Ménagez-vous... et vos élèves avec vous. Ils ne sauraient jouir d'un « discours » au delà de très peu de minutes et des signes manifestes de lassitude ne tarderont pas à répondre à vos effets oratoires. Fatigue, nervosité, mécontentement, maigre bilan ! Une leçon à faire, dira le Mentor, faute d'avoir senti battre le pouls de la classe.

Inutile d'insister. Autrefois combattue, récemment encore accueillie par des plaisanteries, la cause de l'initiation pédagogique des futures maîtres a fini par triompher. Il n'est que juste d'en rendre hommage à la vaillante tenacité de M. le professeur F. Guex qui, pour ainsi dire en fait sa chose. C'est qu'on errait alors en pleins malentendus et qui dira, d'autre part, l'influence occulte d'affreux mots tels que « pédagogue », « pédagogie », dont le voisinage avec « pédant », « pédantisme », « pédantocratie » n'a rien de reluisant !

Ce n'est pas à dire que le danger ne soit point toujours présent et qu'il ne faille veiller sur soi sans cesse. Dirigés par d'honnêtes maîtres d'école, désintéressés et supérieurs à leur tâche quotidienne, nos candidats ne sauraient emporter du stage actif que nous préconisons qu'amour du simple, du naturel, du clair et du vrai, en même temps qu'horreur de toute contrefaçon, de tout masque et de tout faux-nez !

\*\*\*

Et puisque nous parlons pédagogie, ce ne serait que revenir à notre sujet que de proposer pour le nouvel enseignement des mathématiques quelques conférences à Lausanne. On le fit naguère lors de l'institution de la « méthode directe » pour l'enseignement de l'allemand et on s'en trouva bien.

A côté de ces conférences temporaires, il est également à désirer que l'on enseigne à l'Université la « méthodologie des mathématiques de l'enseignement secondaire ». Il s'agirait d'un cours-conférences, donné par un homme à l'esprit clair et mûri par une longue pratique, auquel les étudiants seraient, eux aussi, appelés à collaborer activement.

Je veux encore ajouter un mot qui me paraît d'importance.

A l'exception de quelques privilégiés, la *Culture* des jeunes gens qui se destinent au professorat est notoirement insuffisante. Maîtres de leur partie, nous le concédons, ils sont souvent par trop ignorants de ce qui n'y rentre pas directement. Ce savoir qui faisait autrefois l'honnête homme leur devient de plus en plus étrangers. Les scientifiques, en particulier, pour la plupart privés des bienfaits de l'instruction classique, feront sagement de rester en contact avec le monde littéraire. Outre qu'ils y apprendront le français, ils y puiseront de réelles jouissances, verront leur horizon s'étendre et y puiseront des occasions d'étudier les hommes que ne sauraient leur procurer les meilleurs traités mathématiques. C'est ici qu'il convient de rappeler ce mot de Térence, éternellement vrai : *Homo sum et humani nihil a me alienum puto*.

Enfin, un cours rigoureux, sans bavardage, ou de bonnes conférences de philosophie générale me paraissent l'indispensable complément, le couronnement voudrais-je dire, de toute étude universitaire. M. Fouillée le réclame depuis longtemps en France ; ne doit-on pas penser que la nature spéciale de notre esprit confère à ce vœu quelque chose d'impératif ?  
E. Ml.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

VAUD. — **Retraite.** — M. Charles Faillettaz, à Arzier, vient de donner sa démission pour le 1<sup>er</sup> novembre prochain. Arrivé au terme légal de son activité pédagogique, notre collègue désire prendre sa retraite pour jouir d'un repos qu'il a largement mérité. La carrière de M. Faillettaz a été en effet bien remplie et il a derrière lui un passé très honorable.

Après deux années d'études à l'Institut de Glay (Doubs) et avoir obtenu en très bon rang (11<sup>e</sup> sur 60) le brevet français, Ch. Faillettaz vient terminer ses études à Lausanne où il obtient son brevet vaudois en 1880. Après un remplacement à Cuarnens durant trois mois, il est nommé définitivement la même année à Gimel où il reste en fonctions pendant 22 ans, puis à Arzier sur Nyon, durant ces huit dernières années.

Dans ces deux postes, il s'est distingué par sa compétence pédagogique et son inlassable activité. Excellent musicien, il a donné, avec ses élèves, plusieurs concerts qui ont été très goûtés.

Il fréquentait avec assiduité les conférences officielles d'instituteurs, auxquelles il donnait beaucoup d'entrain en fournissant à la discussion des arguments souvent originaux, mais toujours empreints d'un grand sens pratique et dénotant un ardent amour de sa vocation et son dévouement sincère à la jeunesse qui lui était confiée. On ne s'adressait jamais en vain à son inépuisable complaisance lorsqu'il s'agissait de quelque œuvre d'utilité publique.

M. Faillettaz était un collaborateur zélé autant qu'éclairé de l'*Educateur*, rendant en cette qualité de signalés services à ses collègues, par sa contribution à la partie générale et pratique de notre organe. Il fit aussi partie pendant nombre d'années du Comité de la Romande.

Il emportera les regrets de la localité qu'il va quitter et ceux de tous ses collègues, qui, durant sa longue carrière, ont trouvé en lui un ami sincère et toujours dévoué, un collègue animé d'un réel esprit de solidarité. Nous faisons les vœux

les plus sincères pour que Charles Faillettaz jouisse longtemps de sa retraite et lui souhaitons succès dans ses nouvelles occupations.

L'*Educateur* se joint de tout cœur aux vœux formulés par ses collègues et exprime au démissionnaire sa vive reconnaissance pour la précieuse collaboration qu'il lui a fournie jusqu'ici.

H. Gz.

\*\*\* **Vaulion.** — *Inauguration d'un nouveau collège.* — Le dimanche 16 octobre, par un temps superbe, les autorités communales de Vaulion ont inauguré un nouveau collège. Voici un compte rendu de la cérémonie, d'après la *Tribune de Lausanne* :

Au milieu d'un grand concours de population, le bâtiment a été remis par l'autorité municipale à la commission scolaire qui, à son tour, l'a confié au corps enseignant. Ce nouvel édifice, très bien situé, d'une belle architecture, est muni de tout le confort désirable. La commune a vaillamment consenti à de très grandes dépenses pour le bien-être des enfants. Elle a compris qu'il fallait donner aux écoliers de la place, du soleil et de la lumière, pour les placer dans d'excellentes conditions hygiéniques.

Après la cérémonie officielle, à laquelle les sociétés de chant et de musique prêtèrent leur concours, les invités, délégués de l'Etat, entrepreneurs, anciens instituteurs, et les autorités locales, Conseil communal, Municipalité, commission scolaire, se rendirent à l'Hôtel-de-Ville où un joyeux banquet fut servi. Là, d'aimables paroles furent encore prononcées par messieurs les invités qui ne ménagent pas leurs éloges aux autorités communales pour l'œuvre magnifique accomplie et les lourds sacrifices consentis.

H. Gz.

\*\*\* **Carte murale de la Suisse.** — La nouvelle carte murale de la Suisse que la Confédération a fait remettre dans toutes nos classes est un chef d'œuvre incontesté de cartographie, mais, au dire de nombreux collègues, elle offre sur les cartes anciennes l'inconvénient sérieux au point de vue de l'enseignement, de marquer d'une manière insuffisante les limites des cantons. Les auteurs ont voulu sans doute accentuer le relief du pays et lui donner le caractère d'une vue panoramique, en quoi ils ont admirablement réussi. Mais l'enseignement de la géographie des cantons a aussi ses exigences et il faut avouer que nos élèves, surtout les jeunes, ont de la peine à s'y reconnaître. Ce qui est un mérite au point de vue cartographique et artistique n'est pas toujours parfait pour l'école, et les limites des cantons et les teintes conventionnelles — critiquables à certains égards — avaient leur utilité.

Peut-être ne faut-il pas attribuer aux frontières cantonales une importance exagérée et doit-on s'attacher davantage à l'orographie et à l'hydrographie du pays. Bref, ces desideratas ont trouvé un écho au sein du Conseil communal de Lausanne, car voici ce qu'on lit dans un compte-rendu de la séance du 18 octobre :

Ensuite d'un échange de vues entre MM. Merminod, Maillefer, municipal, et Félix, la Municipalité est invitée à introduire dans les classes, parallèlement à la carte de la Suisse actuellement en usage, une carte sur laquelle la délimitation des cantons soit marquée de façon très apparente, afin de faciliter aux élèves l'étude de la géographie politique de notre pays.

H. Gz.

\*\*\* **Société évangélique d'éducation.** — La séance ordinaire d'automne

aura lieu le samedi 5 novembre 1910, à 2 h. 20 précises, à la Salle Tissot, Palais de Rumine, à Lausanne. A l'ordre du jour figurent une étude biblique de M. le pasteur Gustave Secretan et un travail de M. Aug. Gaillard, instituteur, sur ce sujet si poignant : *le mensonge à l'école*. Nous rappelons que les séances sont publiques et ouvertes à tous ceux qui s'intéressent aux questions d'éducation. Tous, jeunes et vieux, y sont cordialement invités.

Après la séance, il y aura un thé au Major Davel.

**\*\* Instituteurs abstinents.** — Le dimanche 16 octobre, un joyeux groupe d'instituteurs abstinents se rendait à Donneloye où les attendait la plus aimable des réceptions. Quel était le but de cette sortie ! Il était d'abord de resserrer les liens fraternels qui les unissaient déjà, puis de fortifier et de réchauffer par le contact leurs résolutions de lutter toujours plus énergiquement contre le fléau alcoolique. Ces maîtres abstinents avaient de bonnes raisons pour choisir Donneloye comme but de promenade. Donneloye a le grand privilège d'avoir un syndic abstinent. Dans de telles conditions, les buveurs d'eau n'ont pas à craindre un mauvais accueil de la part des autorités. Là-bas on retrouve encore cette hospitalité patriarcale qui rendait autrefois les auberges inutiles.

Le sujet à discuter ce jour-là était : L'école et les enfants. L'abstinence n'est qu'un moyen de ne pas entraver l'éducation ; elle n'est pas un but ; preuve en soit que le mot alcool n'a pas été prononcé pendant toute la séance de l'après-midi. Voici le résumé de ce qui a été dit : Le maître à lui seul ne suffit pas pour éduquer l'enfant ; il lui faut le concours de l'enfant lui-même, des parents et des autorités ; les enfants ont une grande influence les uns sur les autres ; apprenons à nous en servir afin qu'ils puissent réaliser cette belle maxime : surmonter le mal par le bien. L'éducation commence au premier jour ; l'enfant doit apprendre tout de suite à obéir ; par exemple, il ne s'agit pas de pleurer quand il faut dormir ; nos jeunes collègues pouvaient parler sagement, car plusieurs avaient déjà obtenu des résultats sur ce point-là,

A l'école comme dans la famille l'autorité souveraine sera toujours l'exemple. L'enfant oubliera pas la manière d'être de son maître ou de ses parents.

Le sujet de la séance du soir était : « Vive la campagne ». Il a été développé avec conviction, car tout autour de nous servait à l'illustrer. La campagne, c'est la source de la prospérité, c'est la mère nourricière, c'est elle qui entretient la vie matérielle, par conséquent la vie intellectuelle et aussi la vie morale, car elle est saine à tous les points de vue. Pour mieux montrer les charmes de l'existence en plein air, l'une de nous a récité : « Le sous-préfet aux champs ». Des chœurs ont aussi célébré « le canton de Vaud, si beau », « le séjour des âmes fières, des vieux héros et des mâles vertus », car nous avons trouvé tout cela à Donneloye.

Que l'alcoolisme ne vienne pas affaiblir les forces vives de notre peuple, voilà le canevas sur lequel nous avons brodé. Mais nous prêchions à des convertis. S'il est vrai qu'on s'enrichit de ce qu'on donne, nos amis de Donneloye se sont enrichis ce jour-là ; ils ont sans doute voulu expérimenter ce qu'un d'eux disait : il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir. Oui, nous avons beaucoup reçu à Donneloye et il ne nous reste qu'à dire un grand merci à ceux qui nous ont fait du bien.

R. BAUDAT.

## BIBLIOGRAPHIE

*Dictionnaire géographique de la Suisse*, publié sous les auspices de la Société neuchâteloise de géographie sous la direction de Charles Knapp, professeur, Maurice Borel, cartographe et W. Attinger, éditeur.

Dans la « Postface », qu'ils ont placée à la fin du tome VI<sup>e</sup> et dernier du « Dictionnaire géographique de la Suisse », les éditeurs, MM. Attinger frères, à Neuchâtel racontent d'une façon très intéressante comment ils ont mené à bien cette œuvre grandiose.

L'exiguité de nos colonnes ne nous permet pas, à notre grand regret, de reproduire ici tout cet historique. Contentons-nous de relever les points suivants :

« Dix ans d'un labeur ininterrompu ont été nécessaires pour mener à bien l'œuvre considérable que nous avons entreprise en vue de donner un tableau complet de la géographie de la Suisse et de sa situation économique au début du XX<sup>e</sup> siècle.

C'est dans le courant de l'année 1899 que M. Max Diacon, bibliothécaire de la Ville de Neuchâtel, entretint M. V. Attinger d'un projet du « Dictionnaire géographique et Statistique de la Suisse », de Marc Lutz, édité en français en 1836, puis réimprimé en 1861. M. Attinger avait déjà songé à cette revision, mais elle lui paraissait hérissée de si grosses difficultés qu'il avait toujours reculé devant les risques et périls d'une entreprise aussi considérable.

Il put aisément démontrer à M. Diacon que la revision dont il parlait était impossible. Il fallait une œuvre entièrement nouvelle, car tout était à créer. Il était de toute nécessité de tenir compte des nombreuses publications parues en Suisse dans le cours des 50 dernières années : l'« Atlas topographique », au 1 : 25 000 et au 1 : 50 000, les mémoires publiés, entre autres, dans les Bulletins du Club alpin, des Sociétés de Géographie, d'Histoire naturelle et d'Histoire de notre pays. Tout était donc à reprendre ; la conception même du Dictionnaire ne pouvait plus être celle de Lutz.

Cet incident eut cependant pour résultat de décider M. Attinger à tenter la réalisation de l'entreprise, telle qu'il la concevait. Il en parla d'abord à M. Maurice Borel, cartographe, car il désirait faire une œuvre largement illustrée, accompagnée de plans, de cartes et de diagrammes dans le texte et hors texte. M. Borel, séduit par l'idée, recommanda vivement à M. Attinger de s'attacher M. C. Knapp, professeur à l'Université de Neuchâtel, archiviste-bibliothécaire de la Société neuchâteloise de géographie, lequel accepta la Direction géographique du Dictionnaire.

Ce qu'est devenue cette œuvre, nos lecteurs le savent. Nous les avons tenus au courant, livraison après livraison, fascicule après fascicule de ce travail considérable de notre littérature nationale.

\*\*\*

Vient de paraître : Gustave Chaudet. *En route !* 50 projets de courses pittoresques dans les cantons de Vaud, Valais et environs ; à l'adresse des écoles, instituts, pensionnats et excursionnistes.

Nous ne pouvons aujourd'hui que signaler cet intéressant et très utile opuscule, sur lequel nous aurons probablement l'occasion de revenir.

## PARTIE PRATIQUE

### LECTURE SCIENTIFIQUE

#### Marche scientifique des physiciens dans l'étude de la foudre.

Les anciens avaient noté, en passant, une propriété curieuse de ces morceaux d'ambre que le commerce leur apportait des bords de la mer du Nord. Lorsque, au commencement du XVII<sup>me</sup> siècle, la science essaya de se constituer sur les bases de l'observation et de l'expérience, on se mit à étudier ces phénomènes tout comme ceux de la lumière, de la chaleur, de la pesanteur et de ces pierres d'aimant dont on avait tiré un si grand parti pour la navigation. On reconnut alors qu'on pouvait obtenir l'électricité d'autres corps moins rares que l'ambre par le même procédé, c'est-à-dire par le simple frottement. On découvrit la propriété conductrice des métaux, opposée aux propriétés isolantes de l'ambre, de la résine, du verre, et l'on parvient ainsi à accumuler sur les premiers l'électricité développée par le frottement sur les seconds. Enfin, à force d'essayer, d'expérimenter de toutes façons, on réussit à produire l'électricité d'une manière continue et à faire jaillir d'un conducteur une première étincelle. Du même coup, on y pressentit ce qui constitue réellement la foudre, c'est-à-dire l'éclair instantané, une vive impression sur nos organes, le crépitement qui, sur une plus grande échelle, devait devenir une véritable détonation. Mais la science ne s'arrêta pas à ce premier aperçu. Pour se convaincre d'une identité si extraordinaire qui devait mettre l'homme en possession de la foudre, il fallait faire arriver celle-ci jusqu'à nous, la recueillir, la soumettre aux mêmes expériences que les forces développées par le frottement sur l'ambre ou la résine. On y parvint après avoir découvert la propriété, que possèdent les conducteurs terminés en pointe, de soutirer de loin l'électricité sans provoquer d'étincelles. Comme il n'y a pas de limites, pour ainsi dire, à la faculté qu'ils nous offrent de transporter le fluide d'un point à un autre, et de le faire aboutir à la terre où toutes les manifestations électriques vont se perdre et s'anéantir et puisque les nuées peuvent être considérées comme de vastes réservoirs d'électricité, il suffisait d'approcher d'elles avec quelques précautions, un long conducteur terminé en pointe pour soutirer leur électricité, l'amener jusqu'à nous et l'étudier à loisir. C'est ce que firent Franklin aux Etats-Unis, de Romas et Dabilard en France. Leurs conducteurs métalliques, élevés à l'aide de cerfs-volants ou plantés sur le toit de hauts édifices, n'allaient pas sans doute jusqu'aux nuages orageux, mais ils parvenaient jusqu'à des couches aériennes fortement influencées par ces nuages. Dès lors, il fut aisé de constater de mille manières l'identité de la foudre avec l'électricité du physicien, et de lever les dernières objections dont se préoccupaient justement des esprits rigoureux.

Cette mémorable expérience devait conduire tout droit aux paratonnerres qui, aujourd'hui, protègent nos édifices.

H. FAYE.

Ayez une parole : une heure de sincérité fait plus pour le salut du monde que des années de roueries.

Pour persuader il faut être vrai.

C. WAGNER.

CORRESPONDANCE

A Monsieur le Rédacteur en Chef de l'*Educateur*,

Lausanne.

Monsieur.

Un de vos collaborateurs, qui signe: U. B. a publié dans l'*Educateur* du 22 octobre un article où il me nomme et où il signale mes prétendues inexactitudes. Ayant moi-même commenté avec des exclamations violentes, dans un rapport présenté l'autre jour à la Société des Maîtres secondaires, un passage (Le rapport dit: *article* et non *passage*. U. B.) que j'ai trouvé dans votre numéro du 9 février 1901, je comprends que M. U. B. parle de moi sans aucune bienveillance. Mais j'ai le droit de protester contre sa façon un peu trop commode de réduire à néant mes affirmations « imaginaires ». Pour prouver à ses lecteurs que j'avais la berlue en croyant lire naguère dans votre journal le passage (le rapport dit, page 40: S'il faut en croire un ARTICLE paru dans l'*Educateur*... U. B.) que je reproduis dans mon rapport, votre étonnant collaborateur cite d'AUTRES passages de la même page. Après quoi, satisfait, il ajoute:

— « Inutile, je pense, de prolonger cette citation; nos anciens abonnés pourront relire, s'ils le désirent, l'article entier; ils se convaincront bientôt que, sur ce point, les affirmations de M. le mathématicien Roorda sont toutes imaginaires. » —

Je sais bien que le poète a dit:

Le passage attachant ne se lit pas deux fois.

Mais il y a des cas où il serait correct de le lire au moins une fois.

Voici ce qui se trouve à la page quatre-vingt-dix dont il s'agit:

« Quelles sont les bases de la critique d'une leçon? Telle est la question que nous voudrions résoudre encore..... La leçon a-t-elle été donnée selon un plan raisonné et voulu? *S'est-on conformé aux étapes qu'exige la pédagogie SCIENTIFIQUE: INTRODUCTION, EXPOSITION, GÉNÉRALISATION, RÉCAPITULATION, APPLICATION*, ou, sinon, qu'est-ce qui peut justifier, dans le cas particulier, l'abstraction totale ou partielle de ces étapes et de l'ordre dans lequel elles doivent se succéder? » Monsieur U. B. demande: « Où prend-il ce nombre cinq? » et, plus loin, il juge inutile de s'engager dans un débat avec moi puisque « l'un voit cinq où l'autre lit trois. » Car, lui, il n'a voulu relire que le passage où il est dit (page 89): « Il y a lieu de distinguer trois moments dans la leçon. »

J'avais le droit, moi, de ne lire qu'une partie de la page quatre-vingt-dix, puisqu'à la treizième ligne, l'auteur de l'article incriminé y abordait une question nouvelle. Mais M. U. B. n'a pas le droit de laisser croire à ses lecteurs que ces *cinq étapes* sont une pure invention de ma part. Je les ai soulignées ci-dessus afin d'en faciliter le dénombrement. Je les ai comptées de gauche à droite. Puis j'ai fait « la preuve » en les recomptant de droite à gauche. Chaque fois j'ai trouvé cinq.

Je crois, après avoir relu en entier l'article paru dans l'*Educateur* du 9 février 1901, que l'on aurait pu me faire une ou deux objections sérieuses. Mais, comme M. U. B. lui-même, j'aime mieux renoncer à toute discussion. J'aime mieux ne

pas collaborer avec un exégète qui, en examinant le texte à traduire, s'appuie obstinément des deux coudes sur le passage qui m'intéresse le plus.

Je vous prie, Monsieur le Rédacteur, de bien vouloir insérer ma protestation dans votre prochain numéro, d'agréer mes remerciements anticipés et de croire, en dépit de mon parti-pris « anti-pédagogique » à mes sentiments les plus distingués.

Hr. ROORDA v. E.

J'avoue avoir en effet quelque difficulté à trouver, dans l'article: *La leçon de l'Éducateur* 1901, p. 90, la ligne énumérant les étapes d'une leçon, d'après la pédagogie « scientifique ». Comment cela ne m'a-t-il pas sauté aux yeux à première lecture, puisque M. Roorda n'y a rien vu d'autre ? Les lecteurs qui auront pris la peine de rechercher cette fameuse page et de lire l'article entier, soit les pages 89, 90 et 91, me condamneront-ils si ce nombre fatidique cinq ne m'est pas apparu, par la simple raison qu'il n'est pas exprimé et que je n'avais fait l'addition ni la preuve ?

M. Roorda me fait un grief de n'avoir pas cité en entier l'article incriminé : je regrette amèrement d'avoir dû m'arrêter si tôt, faute de place, car j'aurais peut-être évité, par ce fait, l'insinuation qui me chagrine le plus dans ce débat, celle d'être un correspondant de mauvaise foi.

Je maintiens que le chapitre V du rapport de M. Roorda sur *la préparation pédagogique des candidats à l'enseignement* est une écœurante parodie de ce qui a été écrit sur ce sujet, en particulier de l'article paru dans *l'Éducateur* 1901. Pour le prouver, je fais appel aux lecteurs *sérieux* qui, sans parti-pris, auront lu les deux études *au complet*.

U. B.

## ARITHMÉTIQUE

### Retraites populaires.

#### *Degrés intermédiaire et supérieur.*

Les questions suivantes, toutes faciles à résoudre, ont pour seul but de répandre dans notre jeunesse scolaire l'idée de prévoyance et de faire ressortir les nombreux avantages qu'offre la *Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires* à ses assurés.

Il sera possible de répéter plusieurs de ces exercices en changeant les nombres. Beaucoup pourront être résolus par l'emploi du calcul oral. (Voir prospectus distribués par la Caisse de retraites.)

REMARQUE. — A capital *abandonné*, les versements sont définitivement acquis à la Caisse de retraites.

A capital *réserve*, les versements sont remboursés (sans intérêts) aux ayants-droit, au décès de l'assuré, même lorsque ce décès survient après la jouissance de la pension.

*Tarif n° 7. (Rentes à 55 ans.)*

En date du 1<sup>er</sup> septembre 1910, le Grand Conseil a modifié la loi du 2 mars.



1907 en ce sens que l'âge minimum d'entrée en jouissance fixé pour l'obtention de la prime d'encouragement de l'Etat est abaissé de 60 à 55 ans.

1. Un enfant de 7 ans verse à la Caisse de retraites fr. 1 par mois, à capital abandonné. Quelle sera sa pension à 55 ans, les versements ayant été faits jusqu'à cet âge-là? R. f. 243.

2. Pour se constituer, à capital abandonné, une pension à 55 ans, un jeune homme de 17 ans décide de déposer f. 60 par an à la Caisse de retraites. De quel revenu journalier jouira-t-il à 55 ans? R. f. 1,44.

3. Quel serait son revenu journalier avec la réserve du capital? (problème précédent). R. f. 0.96.

4. Un jeune homme de 20 ans hérite f. 1500 qu'il place dans une Caisse d'épargne. Celle-ci lui sert un intérêt de 4 %<sub>0</sub>. Chaque année, il retire cet intérêt et le verse à la Caisse de retraites. A combien se montera sa pension à 55 ans? (capital abandonné? capital réservé?) R. f. 452, f. 297.

5. Deux époux ont pris chacun un livret à la Caisse de retraites; le mari a 25 ans, la femme 23. Ils versent chacun f. 60 par an, à capital abandonné. De quelle rente totale jouiront-ils à 55 ans? R. f. 729.

6. Un ouvrier de 24 ans peut épargner 20 centimes sur son salaire quotidien pour les verser à la Caisse de retraites. Il travaille en moyenne 300 jours par an. Quelle pension touchera-t-il à 55 ans, capital abandonné? capital réservé? Dans ce dernier cas, que toucheront ses héritiers lors de son décès? R. f. 364, f. 233, f. 1860.

7. Quel est le total des rentes à la charge de la Caisse de retraites s'il atteint l'âge de 70 ans? (calculer pour les deux systèmes). R. f. 5460, f. 3495.

8. Que toucherait à 55 ans celui qui verserait à capital abandonné : f. 6 de 5 à 15 ans, f. 12 de 16 à 20 ans, f. 24 de 21 à 35 ans et f. 60 de 36 à 55 ans?

SOLUTION. — D'après le tarif n<sup>o</sup> 7, à capital abandonné, un versement annuel de f. 6 effectué de 5 à 55 ans produit une rente de f. 160. De 16 à 55 ans le même versement produit f. 95. Donc les versements de 5 à 15 ans produisent f. 160 — f. 95 = f. 65.

En calculant de la même manière pour les versements de f. 12 et f. 24, on trouve respectivement f. 36 et f. 127 comme rentes acquises; puis, pour les versements à f. 60, on obtient f. 167. Pension tale = f. 65 + f. 36 + f. 127 + f. 167 = f. 395.

9. Une personne charitable lègue à un orphelin de 2 ans une somme de f. 600 dont les intérêts au 4 %<sub>0</sub> doivent être déposés à la Caisse de retraites. Quelle sera la pension à 55 ans, capital abandonné? capital réservé? A combien le capital réservé se montera-t-il? R. f. 519, f. 403, f. 1272.

10. En supposant que cet orphelin puisse, dès et y compris l'âge de 16 ans, effectuer lui-même, aux mêmes conditions, un versement annuel de f. 36, quelle serait sa pension totale? (problème précédent). R. f. 800.

11. Calculer la pension à capital réservé. R. f. 576.

12. Si f. 60 pouvaient être déposés annuellement en faveur d'une personne, dès sa naissance jusqu'à 55 ans, à capital abandonné, la pension acquise suffirait-elle à l'entretien de cette personne, calculé à raison de f. 3 par jour?

R. Oui, il resterait f. 50.

(A suivre.)

# VAUD

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Ecoles primaires

Le Département de l'Instruction publique a sanctionné les nominations ci-après:  
**INSTITUTEURS:** MM. Mamin, Ernest, à la Tour-de-Peilz. Liardon, Adrien, à Bugnax s. Rolle. Favre, Jules, à Champvent. Zwahlen, Edouard, à Gilly. Guibat, Juste, à Epalinges. Anken, Louis, à Etoy. Cuany, Oscar, à la cl. prim. supér. de Combremont-le-Petit. Tissot, Jean, à la cl. prim. supér. de Mézières. Lude, Alfred, à la cl. pr. supér. de Villeneuve.

**INSTITUTRICES:** Mlles Gilliard, Suzanne, à Prilly. Bonjour, Louise, à Goumoëns-la-Ville. Badel, Méta, à Nyon. Mme Richon-Desgraz, Henriette, à Lausanne. Mlles Mingard, Emma, maîtresse de couture, à Lully. Rambert, Susanne, maîtresse de couture, à Vernex. Mme Monney-Blanc, Henriette, maîtresse de couture, aux Avants.

*Département de l'Instruction publique et des Cultes.*

---

### BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

En dehors des heures habituelles, la Bibliothèque cantonale et universitaire sera ouverte à la consultation les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir, cela pendant les mois de novembre 1910 à mars 1911.

---

### SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

**Séance ordinaire d'Automne le samedi 5 novembre 1910, à 2 h. 20, à la salle Tissot, Palais de Rumine, à Lausanne.**

1<sup>o</sup> **Etude biblique: Fervents d'esprit,** Romains XII, 1 à 11. M. Gustave SECRETAN, pasteur.

2<sup>o</sup> **Le mensonge à l'école.** M. Auguste GAILLARD, instituteur.

*Tous les instituteurs et institutrices sont cordialement invités.*

---

**Maître** de l'école primaire, Suisse allemand, qui a pratiqué, cherche place comme précepteur. Bonnes références. Adresser offres sous **x** à l'expédition de l'Educateur.

---

**Afin d'introduire ma**

### MACHINE à LAVER LE LINGE

à **Fr. 21.** — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer **à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit!** La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

**PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL**

Dornacherstr. 274

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

# SALUT

## CORDIAL

à MM. les Instituteurs de la

### S. P. V.

# 10<sup>0</sup>

0

## AU COMPTANT

sans aucune majoration

0

sur nos prix chiffres connus.

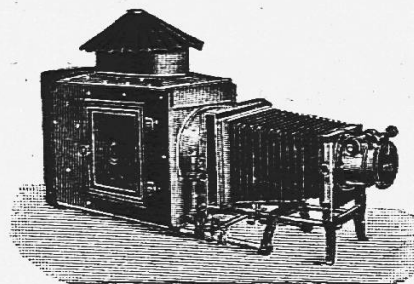
# VÊTEMENTS

MAIER & CHAPUIS, Rue du Pont, LAUSANNE

# R. Spörri, Opticien

— Bienne —

*recommande son stock permanent*



## D'APPAREILS DE PROJECTIONS

pour écoles, sociétés et conférenciers. — Spécialité: **Installations complètes pour écoles à prix très modérés.**

Lampes et Rhéostats électriques, lampes et producteurs d'acétylène, toiles de projection, ainsi que toutes les fournitures. Très grand choix en vues de projections, pour l'enseignement de la géographie, sciences naturelles, etc.

Devis et catalogues à disposition.

H 15,40 U

Systemes  
brevetés.

# MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles  
déposés.

Ancienne Maison

## A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur

### GENÈVE

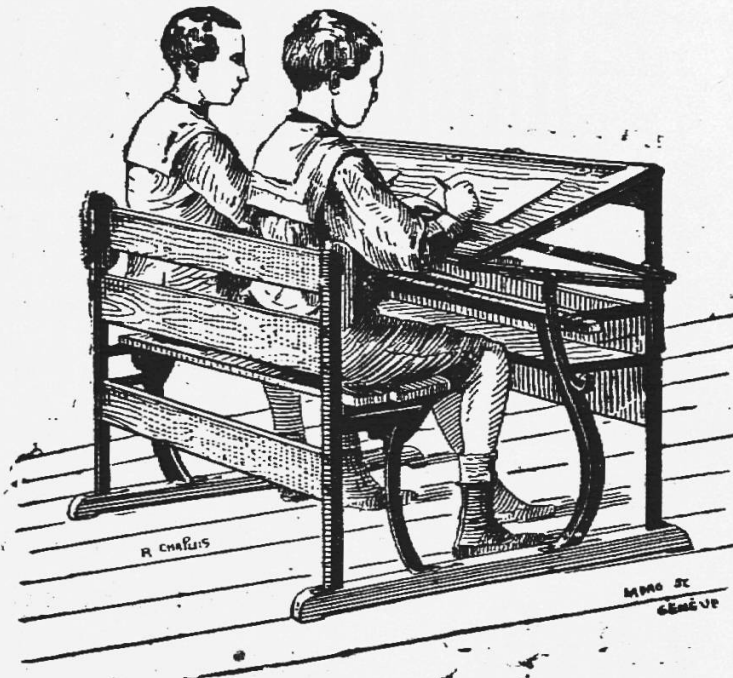
Médailles d'or :

Paris 1885      Havre 1893  
Paris 1889      Genève 1896  
Paris 1900

Les plus hautes récompenses  
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département  
de l'Instruction publique.

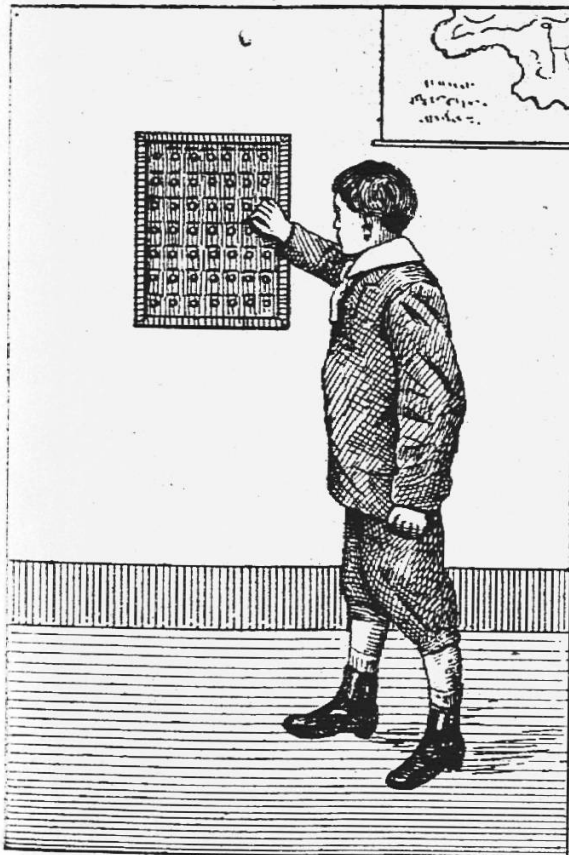
Attestations et prospectus  
à disposition.



## TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les  
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

**FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ**



## COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

**Recommandé  
aux autorités scolaires.**

**Envoi d'échantillon à l'examen  
et à l'essai.**

Prix du coffre-fort : 65 francs.

**Demandez le Catalogue Général gratis et franco.**

# HARMONIUMS PORTATIFS

## Modèle l'ORPHÉONISTE

pliant et portatif présentant l'aspect, fermé, d'une petite malle avec poignée.

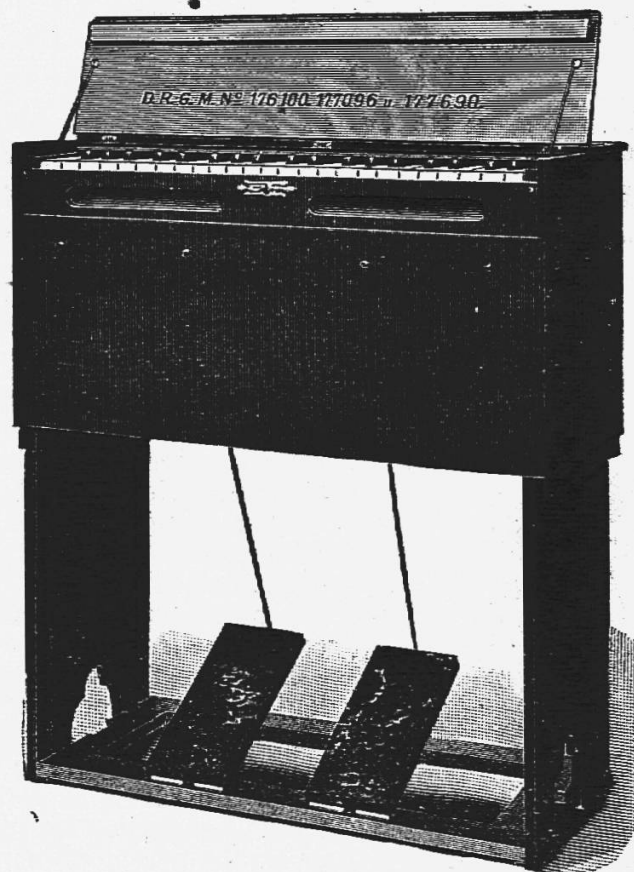
Un jeu de 8' et 3 1/2 octaves, de Mi à La ; 42 touches.

Dimensions : { déplié 64 × 77 × 30 cm.  
en coffre 64 × 34 × 30 cm.

En quelques secondes l'**Orphéoniste** est démonté et remonté.

Poids, environ 13 kilos. Construction solide et pratique.

Prix : Fr. 100. —



GRAND CHOIX aux meilleures conditions chez  
**FÖETISCH FRÈRES (S.A.)**  
à Lausanne, Vevey et Neuchâtel.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVI<sup>me</sup> ANNÉE. — N° 44.

LAUSANNE — 5 Novembre 1910.



# L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR - ET - ECOLE - REUNIS -)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**U. BRIOD**

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

*Gérant : Abonnements et Annonces :*

**CHARLES PERRET**

Instituteur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.

---

**COMITÉ DE RÉDACTION :**

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Resier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

---

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

---

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Co, LAUSANNE**



# Société Suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

## à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

**Excédent total disponible plus de fr. 14.939.000.**

**Fonds total plus de fr. 112.938.000. Assurances en cours plus de fr. 226.005.000**

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

## Au Petit Lyonnais

9, Rue Neuve, 9

**Magasin et fabrication de vêtements pour Messieurs**

Complets soignés depuis **fr. 35.—** à **fr. 65.—**. Chemiserie fine et ordinaire. Faux-cols, Cravates, Chapellerie, Casquettes.

**SAISON D'HIVER**

Pardessus. Pèlerines. Imperméables. Sous-vêtements chauds. Bandes Molletières, etc. **Escompte spécial aux membres du corps enseignant.**

**F. JAQUET.**

## Association suisse des directeurs d'instituts

**BUREAU OFFICIEL A Zoug**

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Cherchent places : 5 institutrices de langue allemande ; 1 maître de dessin ; plusieurs instituteurs de langue française, allemande, italienne, romanche, anglaise, danoise ; une institutrice de langue anglaise, docteur phil.

H 3094 Lz.

**S'adresser : Schmiedgasse 16, à Zoug.**

**FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

**L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL  
Téléphone Rue Colombière, NYON.

**COURONNES MORTUAIRES**

**Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :**

*Funèbres Lausanne.*

# LE ROMAN ROMAND

## Mettre à la portée de toutes les bourses

dans des volumes agréables à lire parce que bien imprimés et d'un format commode et élégant, les *chefs-d'œuvre* des plus célèbres écrivains romands, tel est le but de cette collection.

## Dans le „ Roman Romand ” paraîtront

successivement les meilleurs ouvrages de nos auteurs vaudois, genevois, neuchâtelois, jurassiens, fribourgeois, valaisans.

Chaque numéro, du prix net de 60 centimes contiendra la

## matière d'un grand roman complet.

Demandez les N<sup>os</sup> parus :

N<sup>o</sup> 1. **Auguste BACHELIN**. La Carpochette. — La Marquise.

N<sup>o</sup> 2. **Philippe MONNIER**. Nouvelles.

N<sup>o</sup> 3. **Edouard ROD**. Scènes de la vie suisse.

Pour paraître en 1910 :

N<sup>o</sup> 4 **L. Favre**. Jean des Paniers.

N<sup>o</sup> 5 **Alf. Ceresole**. Le Journal de Jean-Louis.

N<sup>o</sup> 6 **T. Combe**. Le Mari de Jonquille. N<sup>o</sup> 7 **M<sup>me</sup> de Montolieu**. Les Châteaux suisses



# 60 cts.

## Librairie PAYOT & C<sup>ie</sup> Lausanne





Récompenses obtenues aux Expositions pour fabrication de montres.



# Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie

**BORNAND - BERTHE** \* 8, rue Centrale, 8  
‡ LAUSANNE ‡

Montres garanties en tous genres et dans tous prix. — Spécialité de montres très soignées, fabriquée par la maison. — Bijouterie or 18 karats, doublée et argent. — Petite orfèvrerie à prix très avantageux.

## RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

# PERRENOUD & C<sup>IE</sup>

Successeurs de **P. BAILLOD & C<sup>ie</sup>**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en métal, depuis fr. 6; argent, fr. 15; or, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

### BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

### BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

### ORFÈVRENERIE ARGENT

Modèles nouveaux.

### RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

English spoken. — Man spricht deutsch.

### GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

➡ Remise ⚡

10 % au corps enseignant.

